

Deuil : un don en faveur de la Fondation ITCF ?



*Je ne fais que planter des arbres : Je sais que je suis trop vieux pour jamais pouvoir profiter ni de leurs fruits ni de leur ombre, mais je ne vois pas de meilleur moyen de m'occuper de l'avenir.
(Francis Hallé)*

« Un don en lieu et place de fleurs » - cela correspond au souhait de nombreuses personnes décédées ou endeuillées. Souhaiteriez-vous vous aussi faire parvenir vos dons à une institution d'utilité publique ?

La Fondation Internationale pour la Conservation de la Nature Tropical (International Tropical Conservation Foundation - ITCF) est une fondation d'utilité publique créée en 1989 par le Papiliorama de Chiètres. Elle s'est donnée pour mission de contribuer concrètement à la conservation et à la protection des forêts tropicales en réalisant et en finançant des projets hautement fonctionnels dans les régions tropicales. La *Réserve Naturelle de Shipstern* au Belize (Amérique centrale) en fait partie.

Si vous souhaitez nous soutenir dans cette démarche, vous pouvez procéder comme suit :

- Communiquez-nous le nom de la personne décédée et l'adresse de la famille en deuil par e-mail à : contact@papiliorama.ch
- Dans l'avis de décès, indiquez que vous souhaiteriez privilégier les dons à la Fondation ITCF, c/o Papiliorama selon l'exemple ci-dessous :

«En lieu et place de fleurs et de couronnes, vous pouvez adresser un don à la Fondation ITCF, Fond. de la nature tropicale. IBAN : CH08 0900 0000 2000 4746 7. Mention: «Don en mémoire de Prénom, Nom».

Nous remercions personnellement chaque donateur. Parallèlement, la famille reçoit après quelques semaines une liste de toutes les personnes qui ont fait un don en mémoire de la personne décédée (avec le montant total des dons, afin qu'elle puisse les remercier également, si souhaité).

La Fondation s'engage à investir le 100% des dons de manière extrêmement consciencieuse sur place, au Belize.